

15^{C.}

Journal du Lot

15^{C.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
TÉLÉPHONE 31	7 fr.	13 fr.	24 fr.
COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE			
Les abonnements se paient d'avance			
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse			

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	1 fr. 25
» 2 ^e page (— d ^e —).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

M. Stresemann définit la politique extérieure du Reich. — Autour des négociations économiques franco-allemandes : quelques difficultés à surmonter. — Le « Times » dénonce les armements militaires de l'Allemagne. — En Italie : le fascisme traverse une crise. — En Espagne : les jours du régime dictatorial sont-ils comptés ?

Inaugurant, jeudi dernier, à Dortmund, le Congrès du parti Populiste, M. Stresemann ministre des affaires extérieures du Reich, a prononcé un important discours politique, tout pénétré d'optimisme.

M. Stresemann reconnaît que personne en Allemagne n'aurait pu supposer, en octobre 1923, que la situation se serait améliorée en l'espace d'une année. Il attribue ce changement aux heureux résultats de l'accord de Londres.

Le peuple allemand, a dit le ministre, n'a consenti à endosser les charges du plan Dawes qu'avec la conviction absolue que le traité de Versailles serait exécuté loyalement du côté adverse. L'évacuation ponctuelle de la zone de Cologne servirait d'exemple.

M. Stresemann après avoir constaté que tous les peuples cherchaient à conclure des traités de commerce avec l'Allemagne, a poursuivi : « L'importance particulière des négociations avec la France tient surtout au fait qu'il s'agit de maintenir la détente politique dont le pacte de Londres a marqué les débuts. Une entente économique avec la France sera l'un des instruments les plus efficaces à la pacification européenne, et c'est pourquoi nous consacrerons toute notre attention à ces négociations.

« Nous avons ouvert à la France le marché allemand sous la clause du traitement de la nation la plus favorisée ; nous souhaitons que, du côté français, le problème posé soit résolu dans le même esprit de conciliation. »

Enfin, dans sa conclusion, M. Stresemann a entretenu son auditoire de l'entrée du Reich dans la Société des Nations :

« Le gouvernement allemand s'est décidé, on le sait à demander son entrée dans la Société des Nations, et il continuera ses démarches dans ce sens. Toutefois, le mémorandum qu'il a fait parvenir en septembre à toutes les puissances représentées dans la Société des Nations ne semble pas avoir trouvé l'accueil que nous attendions. Seules quelques puissances ont répondu jusqu'à présent et, à mon grand regret, je ne puis dire que ces documents répondent à notre attente, je ne trouve pas une compréhension de la situation particulière dans laquelle se trouve l'Allemagne. Un peuple entièrement désarmé, au milieu d'une Europe armée ne peut, même s'il appartient à la Société des Nations, renoncer aux derniers moyens de défense que constitue pour lui le droit à la neutralité. J'espère toutefois que nous arriverons par la voie des pourparlers à une entente sur ce point difficile. »

On vient de lire les déclarations de M. Stresemann au sujet des négociations commerciales franco-allemandes : le ministre du Reich y proclame la volonté du cabinet de Berlin d'aboutir à un plein accord avec nous.

Il faut convenir, pourtant, que les négociations qui se déroulent actuellement à Paris, ne vont pas s'en rencontrer quelques difficultés.

Depuis quelque temps les Allemands essaient, à la faveur des discussions commerciales, de gagner du terrain dans d'autres domaines.

C'est notamment au prélèvement de 26 0/0 sur la valeur des importations allemandes qu'ils font des objections nombreuses. On sait que ce prélèvement consiste à diviser en deux fractions le prix payé par les acheteurs à des vendeurs allemands.

La première fraction de 26 0/0 est directement perçue par la douane et encaissée par le Trésor français ; la seconde, de 74 0/0, est versée aux Allemands, à qui leur gouvernement rembourse d'autre part les 26 0/0.

La délégation allemande prétend que ce système trouble l'économie commerciale du pays.

L'argument n'est pas sérieux. Il pourrait s'appliquer à toutes les conséquences du traité de Versailles.

Au reste, là ne s'est pas bornée l'obstruction.

Au comité d'organisation des livraisons en nature, de multiples difficultés ont été soulevées. Or le régime de ces livraisons y avait été stipulé avec précision dans les derniers accords de Londres.

Les Allemands déclarent que s'ils n'ont pas les satisfactions qu'ils réclament avant le 10 janvier, le traité de commerce ne sera jamais soumis au Reichstag.

Il faut espérer que le gouvernement du Reich ne persistera pas dans une attitude qui risque de faire échouer des pourparlers qui avaient très heureusement débuté.

On le voit par ces deux exemples, les Allemands veulent lier à la signature d'un traité commercial des exigences d'ordre purement politique.

Ces exigences sont inadmissibles.

Mais le plus grave, c'est que le « Times » vient de publier, au sujet du « désarmement » de l'Allemagne, un long article de son correspondant à Berlin, article qui a produit une profonde sensation en raison des révélations sensationnelles qu'il fait.

Ce correspondant dit notamment que les officiers de contrôle alliés n'ont presque pas rencontré d'opposition active, mais beaucoup d'opposition passive et bien organisée.

Les associations patriotiques illégales s'efforcent de rendre vaines les opérations de contrôle et préalablement aux visites dans les casernes et les usines, une organisation spéciale y dépêche des représentants chargés de veiller à ce que tout soit en règle au moment de l'inspection.

Malgré ces précautions, on a découvert des infractions aux clauses du traité et certaines d'entre elles sont très graves.

Le correspondant attire l'attention sur la création d'un grand laboratoire attaché à l'Institut Kaiser Wilhelm, près de Berlin, qui est en contact avec les Instituts de même nature dissimulés dans toute l'Allemagne, et surtout avec l'Institut de Hanovre qui s'occupe des gaz toxiques. Tous ces Instituts disposent de moyens financiers puissants.

Le correspondant estime que l'Allemagne ne prépare pas une guerre contre la France, mais qu'elle s'efforce de redevenir une grande puissance militaire, les éléments réactionnaires, chez elle, l'emportant jusqu'ici sur les éléments démocratiques.

Les révélations publiées par le Times ne laissent pas d'être sérieuses.

On sait, en effet, que l'enquête actuellement menée par la mission interalliée de contrôle doit être la dernière.

Qu'advient-il demain quand l'Allemagne pourra, presque en toute quiétude, intensifier ses armements ?

Et quelles seront les garanties de sécurité et de paix qui resteront aux Alliés ?

Les heures présentes sont rien moins que propices aux dictatures : M. Mussolini en Italie, le général Primo de Rivera en Espagne, sont aux prises avec les plus sérieuses difficultés.

Depuis des mois, la crise politique est latente en Italie. Mais la rentrée du Parlement de Rome va, sans doute, la faire éclater plus vivace.

La raison de cette situation trouble est que le fascisme a profondément divisé la nation contre elle-même.

Après avoir sauvé le pays du désordre et de l'anarchie, le fascisme risque de devenir à son tour un facteur de dissolution nationale.

M. Mussolini aspire certes à rentrer dans la légalité, dans la constitution : il voudrait assurer à son pays la tranquillité.

Mais nombre de ses partisans ne se résignent pas à renoncer aux violences.

De là maints et maints incidents, surgissant un peu partout, à tout propos.

Le plus grave, c'est que les fascistes en sont venus à s'en prendre aux anciens combattants, aux mutilés.

Dès lors, l'opposition grandit : elle rend M. Mussolini responsable de méfaits qu'en son for intérieur il désavoue sûrement, mais qu'il se trouve impuissant à prévenir.

Enfin, ce qui achève de compromettre la position de M. Mussolini c'est que des hommes et des groupes, qui appartiennent au fascisme et collaborent activement à son œuvre, se tournent aujourd'hui contre lui.

M. Mussolini saura-t-il faire face à la situation ? Fera-t-il front résolument à l'opposition dressée contre lui ? Ou bien cherchera-t-il à conclure avec elle un arrangement qui préparerait le retour à la légalité ?

Peut-être est-il prêt lui, personnellement, à faire le geste qui dénouerait la crise actuelle.

Mais le pourra-t-il ? Ne sera-t-il pas débordé par les extrémistes du fascisme ?

Si la situation politique paraît sérieuse en Italie, en Espagne elle ne laisse pas, semble-t-il, d'être des plus graves, et le gouvernement dictatorial du général Rivera est aux prises avec des difficultés autrement grandes que M. Mussolini.

Ces difficultés d'ailleurs ne sont pas constituées surtout par les violences, les incidents locaux, qui se produisent en maints endroits depuis quelques semaines : leur portée est par trop restreinte et ne saurait compromettre vraiment l'avenir du régime.

Par contre, l'espèce de résistance générale qui s'organise à travers tout le pays contre la dictature est autrement significative : tous les partis politiques qui ont à un titre égal à se plaindre du général Primo de Rivera collaborent pour mettre un terme à sa présence au pouvoir.

Les conservateurs de la nuance Maura, les libéraux et conservateurs qui suivent M. Sanchez Guerra, les libéraux fidèles au comte de Romanos, les libéraux de gauche de la nuance Alba et les démocrates qui reconnaissent pour chef M. Garcia Prieto se dressent contre le directoire avec autant d'énergie que les républicains et les réformistes.

Ces partis ne sont pas d'accord entre eux sur la politique à réaliser une fois que le directoire aura disparu de la scène ; leurs conceptions vont depuis le régime monarchiste rigoureusement contrôlé au point de vue parlementaire jusqu'à l'organisation fédérale, mais tous veulent également le retour à la règle constitutionnelle.

Dans ces conditions, il apparaît peu probable que le dictateur espagnol puisse longtemps se maintenir au pouvoir : il manque à peu près d'appui.

Sa position est beaucoup plus compromise que celle de M. Mussolini qui, lui, a su conserver, en apparence du moins, la forme et les méthodes d'un gouvernement populaire.

En Espagne, le général de Rivera gouverne en dehors de tout contrôle de la représentation nationale ; et c'est là sa grande faiblesse.

Il est douteux qu'un « rétablissement » reste possible.

M. D.

INFORMATIONS

En Allemagne

Les chemins de fer rhénans sont rendus à l'Allemagne

Samedi, à eu lieu la remise définitive de l'exploitation des chemins de fer du réseau rhénan à la nouvelle Compagnie allemande. Cette remise, qui marque le dernier acte de la liquidation de l'exploitation des gages, s'est effectuée 15 jours plus tôt que ne le prévoyait le protocole de Londres.

Le bourgmestre de Berlin souhaite le retour de l'ex-kaiser

Le bourgmestre de Berlin, docteur Berndt, parlant devant une assemblée du parti nationaliste, après avoir répété les lieux communs sur le « coup de poignard dans le dos de l'armée allemande », s'est écrié d'une voix pathétique.

« O kaiser ! puisses-tu bientôt regagner ta patrie qui te tend les bras... Mais puisque l'Allemagne ne peut encore avoir son empereur, qu'elle le remplace, en attendant, par Hitler, le seul homme qui soit capable de sauver le Reich.

L'Allemagne négocie un traité de commerce avec la Russie

Les négociations en vue d'un traité de commerce germano-soviétique viennent de s'ouvrir à Moscou.

La campagne électorale

Le chef nationaliste Hergt a précisé ainsi les buts de son parti dans son discours de Breslau :

1° Le parti nationaliste, n'ayant pas participé aux gouvernements jusqu'à présent au pouvoir en Allemagne, ne se juge pas responsable des actes de ces gouvernements ;

2° Ce qui ne peut plus être modifié doit être reconnu, c'est-à-dire que le plan Dawes ayant été adopté, n'impose quel gouvernement doit tenir compte de ce fait ;

3° Une révision des engagements pris jusqu'à présent par les gouvernements allemands doit être obtenue, surtout en ce qui concerne le plan des experts.

M. Hergt a déclaré, en terminant, que les nationalistes devraient entrer, coûte que coûte, dans les gouvernements.

M. William Le Queux prédit une nouvelle guerre avec l'Allemagne

Au cours d'une conférence traitant des services secrets allemands qu'il a faite le 15 au Rotary Club de Hastings, M. William Le Queux, le romancier anglais bien connu, a prophétisé qu'une nouvelle guerre avec le Reich éclaterait dans deux ans, quand le fils du kronprinz actuel sera kaiser.

Des quantités énormes de munitions ont été amassées en Allemagne, a ajouté M. Le Queux, ainsi que des gaz toxiques effrayants. Ceux-ci sont fabriqués actuellement dans des usines de produits chimiques. Les Allemands se livrent à diverses expériences avec des bacilles, leur intention étant de répandre le choléra et la fièvre typhoïde chez l'ennemi dès l'ouverture des hostilités. Ils ont inventé une bombe au moyen de laquelle des germes de maladies terribles peuvent être répandus d'un seul coup sur une étendue de 7 à 8 milles carrés.

L'Angleterre va-t-elle rompre avec les Soviets ?

La commission ministérielle, présidée par M. Chamberlain, et qui s'occupe du document Zinovieff, va conclure, semble-t-il, à l'authenticité de ce document.

Les preuves qui ont convaincu la direction de la police et le ministère des affaires étrangères paraissent suffisantes à la commission d'enquête, préférables en tout cas aux simples négociations du gouvernement des Soviets, dont on ne pouvait attendre autre chose qu'un démenti.

Le gouvernement conservateur, s'il conclut à l'authenticité de la lettre Zinovieff, pourrait soit envoyer une nouvelle note à Moscou, soit rompre les relations diplomatiques.

M. Churchill et une partie du cabinet britannique seraient, dit-on, favorables à cette dernière solution et demanderaient que l'on remette à M. Rakowski ses passeports.

L'annulation des dettes interalliées

A propos des projets de M. Boyaen et de M. Hurley relatifs aux dettes interalliées, le « New-York Herald » publie l'information suivante :

La question des dettes interalliées sera discutée à Paris, au cours des semaines prochaines et il n'est pas probable qu'on aboutisse à un arrangement. En ce qui concerne la consolidation de la dette française à l'Angleterre, il se peut que cet arrangement comprenne une annulation partielle qui ouvrira la voie à une réduction similaire de la part des Etats-Unis.

M. Churchill réclamerait le paiement des intérêts

Le bruit court que M. Churchill profiterait de sa visite à Paris, en décembre prochain, lors de la réunion des ministres des finances alliés, pour suggérer que les pays débiteurs de la Grande-Bretagne commencent à payer à cette dernière les intérêts de leurs dettes respectives.

Les relations franco-russes

Dans un discours qu'il a prononcé à Moscou, M. Tchitcherine a exprimé l'espoir que la Russie soviétique obtiendrait un emprunt en France.

Il a déclaré que les soviets sont déterminés à ne faire droit à aucune revendication française, à moins qu'un tel emprunt ne soit accordé.

M. Tchitcherine s'est ensuite étendu sur « la concurrence entre l'Angleterre et la France », qui a déterminé cette dernière à rechercher l'amitié de la Russie. Il a affirmé que de nombreux politiciens nourrissent le secret espoir qu'en cultivant l'amitié de la Russie, ils pourraient être certains de sa neutralité dans la « future guerre entre l'Angleterre et la France ».

Les dispositions suivantes ont été jusqu'à présent arrêtées pour la cérémonie de la translation des cendres de Jaurès au Panthéon, qui doit avoir lieu le dimanche 23 novembre. Le corps, venant d'Albi, sera déposé dans la soirée du samedi 22 novembre à l'intérieur du Palais-Bourbon, où il sera veillé par des députés du groupe socialiste et des mineurs du Tarn. Le dimanche matin, il sera exposé devant le Palais-Bourbon. L'architecte-décorateur Patout a conçu pour cette façade une grande décoration.

Le départ du cortège aura lieu à 13 heures. Les honneurs militaires seront rendus au départ du Palais-Bourbon et à l'arrivée au Panthéon. Pendant le défilé du cortège, la garde républicaine et le 31^e d'infanterie exécuteront à l'intérieur du Panthéon deux marches qui seront entendues tout le long du parcours au moyen de hauts parleurs.

Au Maroc espagnol

Dans la zone orientale, l'aviation a bombardé efficacement des groupes ennemis en face de Darmizian. A la suite d'une embuscade à Tizioundrus, l'ennemi a eu 15 tués et 13 blessés dans une embuscade à Beniulixech ; il a perdu 4 tués et 5 blessés dans la zone occidentale, pendant le bombardement par l'aviation de groupes indigènes ; dans le massif de Beni-gerfet, un lieutenant a été grièvement blessé.

Le chef des Marocains ralliés à l'Espagne est mort

On annonce officiellement le décès d'El Kaina, grand vizir de la zone espagnole du Maroc.

Les fascistes contre les Soviets

A Rome, les fascistes ont arraché le drapeau rouge qui ornait l'automobile de M. Youreneff, ambassadeur des soviets à Rome ; celui-ci se rendait au ministère des affaires étrangères pour conférer avec M. Mussolini.

C'est la troisième fois que pareil fait se produit. Au surplus, les fascistes ont insulté M. Youreneff. Ils ont été arrêtés, et la police a présenté des excuses.

Les nouvelles taxes

La Commission des finances de la Chambre a examiné les dispositions proposées par M. Clémentel.

Ces dispositions nouvelles ont pour but de faire face à un supplément de charges de 380 millions résultant de l'incorporation dans le budget de 1925 d'articles relatifs à la révision générale des traitements et des soldes et à l'augmentation des pensions de guerre.

Pour faire face à ces dépenses supplémentaires, le ministre des finances a proposé :

1. Le relèvement du taux de la taxe de transmission des titres au porteur et du taux de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières étrangères non abonnées au timbre.

2. Le relèvement des droits de consommation sur l'alcool, 100 fr. l'hectolitre.

3. Le relèvement de certaines taxes postales.

Les fonctionnaires de l'enseignement et l'augmentation des traitements

Le bureau de l'Entente universitaire, qui groupe des Associations de quatre ordres de l'enseignement, a pris connaissance du projet établi par les bureaux des finances des futures échelles de traitement.

Avant constaté que le pourcentage de l'augmentation, insuffisant pour les catégories moyennes, se trouve encore diminué pour les membres de l'enseignement, le bureau a décidé de protester et de saisir de la question le président du conseil et les groupes parlementaires.

Il s'élève, en outre, contre la prétention de faire rembourser le prix du logement aux fonctionnaires qui doivent obligatoirement être logés pour exercer leurs fonctions.

Le déserteur vivait cloîtré depuis 7 ans

Le nommé Claude Dayet, âgé de 39 ans, avait déserté, le 3 juin 1917, son régiment, le 221^e d'infanterie,

qui était alors au repos en Champagne.

Dayet était venu se réfugier dans sa famille, habitant le faubourg d'Arroux, à Autun. Depuis plus de sept années, le déserteur y vivait, séquestré dans une chambre, échappant ainsi à toutes les recherches dont il était l'objet. Mais cette claustration prolongée arriva à déprimer fortement Dayet, qui s'est enfin décidé à se constituer prisonnier à la gendarmerie qui l'a remis à l'autorité militaire.

Les cendres de Jaurès au Panthéon

Les dispositions suivantes ont été jusqu'à présent arrêtées pour la cérémonie de la translation des cendres de Jaurès au Panthéon, qui doit avoir lieu le dimanche 23 novembre. Le corps, venant d'Albi, sera déposé dans la soirée du samedi 22 novembre à l'intérieur du Palais-Bourbon, où il sera veillé par des députés du groupe socialiste et des mineurs du Tarn. Le dimanche matin, il sera exposé devant le Palais-Bourbon. L'architecte-décorateur Patout a conçu pour cette façade une grande décoration.

Le départ du cortège aura lieu à 13 heures. Les honneurs militaires seront rendus au départ du Palais-Bourbon et à l'arrivée au Panthéon. Pendant le défilé du cortège, la garde républicaine et le 31^e d'infanterie exécuteront à l'intérieur du Panthéon deux marches qui seront entendues tout le long du parcours au moyen de hauts parleurs.

Chambre des Députés

Séances du 15 novembre 1924

MATIN

La Chambre discute le budget de la marine marchande. M. Castagnet demande des crédits pour mettre nos ports à la hauteur des nécessités modernes. M. Meyer, au sujet des 8 heures de travail, dans la marine, dit qu'il s'agit de 8 heures pour la présence et non pour le travail effectif.

M. Masson demande l'amélioration des ports de pêche. M. Auriol demande la clôture de la discussion générale. Une demande de scrutin est déposée ainsi qu'une demande de pointage. La séance est renvoyée à 3 heures.

SOIR

La demande de clôture de la discussion générale déposée par M. Auriol n'a pas été adoptée, le quorum n'ayant pas été atteint. M. Auriol n'insiste pas.

La discussion du budget de la marine marchande est reprise.

M. le Bail demande qu'on subventionne les marins bretons pour achat de bateaux à vapeur.

La discussion générale est close et les divers chapitres et l'ensemble du budget de la marine marchande sont votés. Le budget de la caisse des invalides de la marine et celui de l'Impression Nationale sont votés.

Un projet portant augmentation de 24.000 médailles militaires sans traitement est adopté.

La Chambre discute le budget annexé des chemins de fer de l'Etat dont les chapitres sont votés.

CHRONIQUE LOCALE

QUELQUES MAXIMES

La Revue Bleue publie un excellent article du sénateur Henry de Jouvencel sur la politique intérieure.

Cet article n'est pas de ceux qui se résument ; c'est plutôt une série de réflexions sur la situation présente, réflexions toutes pénétrées du plus judicieux bon sens.

A vrai dire, il n'y a qu'à puiser dans cet essai de maximes les plus expressives. Glanons presque au hasard...

« Il fut imprudent de promettre ; il serait criminel de tenir ». Ceci concerne le double décime et la taxe sur le chiffre d'affaires, considérés comme moyens et non pour leur valeur en soi.

« La politique intérieure doit se

La discussion MM. CHÉRON et POINCARÉ affirment à la Tribune LE PATRIOTISME DE M. MALVY

Le Sénat s'est prononcé en premier lieu sur le cas de M. Caillaux. Après ce vote, M. Chéron monte à la tribune pour déclarer loyalement que M. Malvy avait été condamné illégalement. Il ajoute, que si des hommes plus qualifiés que lui pouvaient parler, ils diraient que M. Malvy ne manqua jamais à son devoir envers la patrie. « Je ne suis pas des amis politiques de M. Malvy, déclara-t-il, mais si par mes paroles je puis redresser une erreur dont il a tant souffert, j'en serai heureux. » M. Tissier demande alors que l'homme, qui par sa situation connaît tout, dise si dans sa conscience il croyait à la culpabilité de M. Malvy. Ainsi mis en cause, M. Poincaré déclare : « Je puis dire que je n'ai jamais eu connaissance d'aucun acte de M. Malvy établissant son manque de patriotisme. » Après ces paroles, le Sénat par 195 voix contre 62 vote les articles 166 et 167 concernant l'amnistie de M. Malvy.

FAITES VOUS-MÊME

un litre de bon vin fortifiant pour 3 fr., en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table. Pharmacie Orliac à Cahors.

Crème Chantilly

Monsieur E. DELMAS, charcutier, 2, rue du Portail-Alban, 2, avise sa nombreuse clientèle qu'il met en vente tous les jours de la Crème-double extra-fine à des prix très modérés.

ETUDES DE Maitre DU MAS ET M. BOUYSSOU Jean-Léon NOTAIRES A CAHORS

VENTE Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par Maîtres DU MAS et BOUYSSOU, notaires à CAHORS, le quatre novembre mil neuf cent vingt-quatre, enregistré à Cahors le quatorze suivant, folio 114, numéro 614. Monsieur Camille SAÏLLEN, limonadier, et dame Yvonne DELFAU, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, Boulevard Gambetta, ont vendu à Madame Léocadie COUDERC, épouse de Monsieur Jean BÉNECH, sans profession, demeurant à Cahors, le café portant l'enseigne de « Café Alsace-Lorraine », avec tous ses accessoires, par eux exploité à Cahors, 30, Boulevard Gambetta. Les oppositions au paiement du prix seront reçues dans les dix jours, au plus tard, qui suivront la seconde insertion, renouvelant la présente, en l'étude du dit Maître DU MAS. Pour avis : DU MAS.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Hulle de Foie de Morue Prix du Flacon : 40 francs UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE Vente dans toutes les Pharmacies

Aux Viticulteurs

Les Multi-Lévures JACQUEMIN Garantissent AUX VINS

1. Le maximum d'amélioration et de bouquet.
2. Le maximum de degré alcoolique.
3. Le maximum de conservation et par conséquent
4. Le maximum de plus value à la vente.

S'adresser : Grande Pharmacie Paul GARNAL 97, Boulevard Gambetta — CAHORS

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

EN ITALIE

L'opposition au fascisme

M. Giolitti a pris position, à la Chambre Italienne contre M. Mussolini. Six députés fascistes ont voté hier encore contre le gouvernement, vingt-six autres se sont abstenus.

En Angleterre

Les relations avec les Soviets

L'Angleterre serait disposée à maintenir la reprise des relations avec les Soviets et à signer l'accord préparé par le gouvernement Mac Donald, à condition, toutefois, que les Soviets cessent de soutenir pécutairement la propagande communiste en Grande-Bretagne.

EN AUTRICHE

La situation ministérielle

De Vienne. — Mgr. Seipel a renoncé à former le ministère. Il a indiqué M. Romeck comme susceptible de réussir à constituer un gouvernement.

A LA CHAMBRE

La discussion du budget

La Chambre, sous la présidence de M. Varenne, a continué ce matin la discussion du budget de l'Instruction Publique. Elle a entendu M. Lefas soutenir la liberté de l'enseignement et réclamer la liberté des familles.

AU SÉNAT

La loi de l'amnistie

Le Sénat, réuni ce matin, sous la présidence de M. de Selves, a validé l'élection de M. Méjean. Il a repris ensuite la discussion du projet de loi sur l'amnistie. MM. Roustan et Pélisse, sénateurs de l'Hérault, ont développé un amendement tendant à l'amnistie aux magistrats municipaux, poursuivis comme complices de leurs fonctionnaires. Le rapporteur leur déclara que le nouveau texte de la loi leur donnait satisfaction.

MM. Malvy et Caillaux bénéficieront de l'amnistie

Le Sénat, après un discours de M. Herriot répondant aux protestations de la droite, a voté le texte de la commission faisant bénéficier de l'amnistie MM. Malvy et Caillaux.

commission composée de MM. Lacombe, Sourdes, Bouat, Floirac, Course Firmin, à l'effet d'attribuer les primes aux animaux amenés. M. Floirac a été nommé trésorier. Bœufs gras, primes de 60, 50, 40, 30 et 20 fr.; veaux gras, primes de 40, 30, 20 et 10 fr.; moutons (lot de 5 têtes et plus), primes de 25, 15 et 10 fr.; porcs, primes de 25, 15 et 10 fr. Comme d'habitude, il y aura un choix important d'oies, canards et dindons gras.

L'Hopital-Saint-Jean

Foire. — Les douze foires de l'Hôpital-Saint-Jean, canton de Martel, se tiennent le 22 de chaque mois.

Elles furent établies au moyen-âge par les vicomtes de Turenne; elles sont très importantes. Les bestiaux de toutes sortes et les produits du pays s'y vendent très avantageusement. Les truffes dites du Périgord surtout y sont très demandées par de nombreux acheteurs de tous les pays. La vente de ces précieux et odorants tubercules commence toujours le 22 novembre. On annonce pour cette année-ci une bonne et belle récolte.

Salviac

Déclaration de récoltes. — Conformément à l'article 1^{er} de la loi du 29 juin 1907, les agriculteurs de la commune de Salviac ont fait leur déclaration de récolte en vins.

Comme on pourra s'en apercevoir par le chiffre ci-dessous, l'année 1924 a été une année exceptionnelle. 108 déclarants ont récolté 1.299 hectolitres, 50 litres; c'est le chiffre le plus élevé qui ait été atteint jusqu'à ce jour.

En 1923, il avait été déclaré 530 hectolitres seulement. La foire du 20 novembre. — La foire mensuelle de novembre dite foire grasse, la plus importante de l'année aura lieu le jeudi 20 novembre. Le foirail aux chevaux sera particulièrement bien garni, déjà de nombreux marchands de chevaux ont retenu les écuries de la ville. Pourvu que le beau temps veuille bien être de la partie, les transactions de toutes sortes s'annoncent comme devant être très importantes notamment sur les truffes dont les cours sont nettement orientés à la hausse.

Dernière heure

Chambre des Députés

Séance du 16 novembre 1924. La Chambre discute le budget de l'Instruction publique.

M. Ducos, rapporteur, a la parole dans la discussion générale. Il dit que la commission des finances a été surtout préoccupée par la nécessité d'établir un plan d'ensemble de l'enseignement, qui s'imprènera de ces trois grands principes : établissement d'un grand ministère de l'éducation nationale, organisation de l'école unique, organisation de l'école post-scolaire. Il conclut en déclarant qu'il faut unifier le plus rapidement possible l'enseignement élémentaire. M. Grousseau présente à défense de l'enseignement libre. Il lit des passages de discours de M. François-Albert, ministre actuel de l'Instruction publique contre Jaurès et les socialistes.

M. Auriol parle de la nécessité de réformer le baccalauréat. M. Léon Bérard, ancien ministre de l'Instruction publique, demande des explications sur l'abolition du décret du 3 mai 1924 qui établissait des nouveaux programmes d'enseignement. Il regrette que ce décret n'ait pas eu le temps de faire ses preuves et reproche à M. François-Albert d'avoir institué une classe symbolique dont le besoin ne se faisait nullement sentir, dont on ne voit pas bien la signification. M. Cachin demande que l'on fixe la date de son interpellation sur la Ligue créée par M. Millerand.

M. Herriot demande le renvoi à la suite des autres interpellations. Par 350 voix contre 130, le renvoi est prononcé.

dat de dépôt décerné contre un sieur Larnaudie, originaire de Beaucourt (Dordogne), pour un vol commis à Soussceyrac.

Cours de la foire. — Bœufs d'attelage, de 3.500 à 5.000 fr. la paire; veaux gras, de 5,50 à 6 fr. le kilo. Baisse sur les porcs gras, de 250 à 280 fr. le quintal. Noix de 100 à 110 fr. l'hectolitre. Volaille, 4 fr. le demi-kilo; œufs, 6 fr. 50 la douzaine.

Probité. — Mme Germaine Bor, de Thémignettes, a trouvé, samedi, jour de foire à l'hôtel Fraud, un billet de banque qu'elle a déposé au commissariat de police, où l'on peut le réclamer.

Rugby. — Dimanche dernier en match amical, le G. S. F. a battu l'U. S. de Saint-Céré par 14 points (4 essais dont 1 transformé) à 3 (1 essai). Ce résultat aurait dû être supérieur si Figeac avait pratiqué constamment le jeu ouvert qui lui a si bien réussi en fin de partie. L'organisation de notre équipe laissait un peu à désirer; à la veille d'un championnat, il serait bon de se ressaisir si l'on veut avoir quelque chance de succès.

Bédouer

Accident. — M. Fulbert Delbos venait d'exposer à Figeac un extirpateur. Sa femme et son fils Alban ramenaient l'instrument, qu'ils faisaient remorquer par la voiture, le cheval allant au pas. L'enfant étant descendu, voulut se garer d'une auto. Sa jambe gauche s'engagea entre les socs de l'extirpateur et l'un d'eux le blessa cruellement.

Le docteur espère que quinze jours de soins guériront le jeune blessé.

Soussceyrac

Vol de porc. — Le jour de la foire à Soussceyrac, un harnais de cheval fut soustrait dans l'écurie de M. Moissinac, aubergiste.

Plainte fut portée à la gendarmerie qui procéda immédiatement à une enquête. Après de minutieuses recherches, nos gendarmes finirent par découvrir le harnais caché dans une haie à proximité de notre localité. Ayant exercé une surveillance serrée pendant toute la nuit, le lendemain, vers 4 heures du matin, ils mirent la main sur le voleur au moment où celui-ci venait prendre possession de son larcin. L'auteur de ce vol, nommé Larnaudie, marchand ambulant, a été mis en état d'arrestation et conduit sous bonne escorte à Figeac, devant M. le Procureur de la République. Nous adressons aux gendarmes de notre brigade toutes nos félicitations pour l'habileté qu'ils ont déployée en cette circonstance.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Marché. — La pluie qui n'a cessé de tomber toute la matinée du 15 novembre, a porté un sérieux préjudice à notre marché. Les noix ont valu 125 à 130 fr. le sac de 80 litres; les châtaignes, 12 fr. le sac; les cerneaux, 1.050 à 1.250 fr. les 100 kilos; les poules, 3 fr. 25; les poulets, 3 fr. 50 à 4 fr.; les lapins domestiques, 2 fr. le tout le demi-kilo; les œufs, 6 fr. à 6 fr. 25 la douzaine.

Labastide-Murat

Projet d'éclairage électrique.

Une conférence a été faite à la mairie sur un projet d'éclairage électrique. L'électricité serait fournie au moyen d'un moteur à huile lourde. Des installations similaires ont été faites dans des localités et ont donné ou donnent d'excellents résultats. A Labastide, qui est un petit chef-lieu très commerçant, le projet doit aboutir d'autant mieux que commerçants et population sont fermement partisans de ce mode d'éclairage qui, incontestablement, constitue un progrès de premier ordre. Une enquête a déjà eu lieu et les enquêteurs sont pleins d'espoir sur l'issue du projet.

Lavercaatière

La foire primée du 13 décembre.

En raison de l'importance toujours grandissante de la foire annuelle de Lavercaatière, le conseil municipal de cette commune a nommé une

5 francs le kilo; bœufs de choix, de 6.000 à 6.500 francs; bœufs de premier attelage, de 5.500 à 6.000 fr.; bœufs de commerce, de 4.500 à 5.000 francs; bœufs d'élevage, de 3.500 à 4.200 francs. Marché aux moutons. — Moutons gras, de 4 à 4,50 le kilo; agneaux, de 4,50 à 5 francs le kilo; brebis et moutons d'élevage, de 180 à 230 fr. la pièce; brebis avec couple, de 200 à 250 francs; chèvres, de 150 à 200 francs pièce.

Marché à la volaille. — Poules, de 28 à 30 fr.; poulets, de 30 à 35 fr.; dindes, de 60 à 70 francs; canards, de 40 à 45 francs; pintades de 38 à 40 francs; pigeons, de 6 à 7 fr., le tout la paire; lapins domestiques, de 18 à 22 francs la paire; œufs, 6 francs la douzaine.

Oies pour engraisser: Petites, 80 francs; moyennes, 95 francs; de choix, de 110 à 120 francs la paire. Halle. — Gros apport de maïs, comme tous les ans, à cette foire de novembre pour l'engraissement du bétail et des oies. Malgré la quantité de marchandise, les cours se maintiennent pour le maïs, de 60 à 65 fr. le sac de 80 litres; très peu de blé vendu 95 fr. l'hectolitre; avoine, 35 francs l'hectolitre; pommes de terre, de 20 à 25 francs; fèves, 60 francs l'hectolitre; noix, de 90 à 100 fr.; châtaignes, de 15 à 20 fr. le sac de 80 litres.

Gibier: Lièvres, de 35 à 40 francs; lapins de garenne, de 8 à 10 francs; perdreaux, de 7 à 8 francs pièce. Quelques rares porcs gras vendus de 260 à 280 francs les 50 kilos, porcelets, de 150 à 200 francs la pièce. Sur le marché aux légumes, faiblement approvisionné en produits de la saison, les cours se sont maintenus à des prix élevés.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Aux morts de la guerre. — Un monument à la mémoire des enfants de Figeac morts pour la France va être élevé dans le nouveau cimetière. A cette occasion, le maire de Figeac a l'honneur de faire connaître aux habitants désireux de prendre part à une souscription que, dans chaque secteur de la ville et de la banlieue, une commission composée de conseillers municipaux, de notables et d'anciens combattants, se présentera très prochainement à domicile.

La Sainte-Cécile. — Dimanche, 23 courant, notre société musicale « Les Artisans Réunis » fêtera la Sainte-Cécile et donnera à la population un programme des mieux choisis.

A 3 heures, concert sur la place de la Raison; à 7 heures, banquet à l'hôtel Fabrègues; à 9 heures, bal à grand orchestre dans la salle du théâtre.

En cas de pluie, le concert aura lieu au théâtre. Nous donnerons dans un prochain numéro le programme du concert.

Concours des postes et télégraphes. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote, M. Martin, ancien élève du collège Champollion, vient d'être reçu au dernier concours du numérariat des P. T. T., avec le numéro 178.

Toutes nos félicitations. Réunion. — Répondant à l'appel qui avait été lancé, plusieurs jeunes gens des dernières classes libérées se sont réunis jeudi soir, au café Delheil, en vue de l'organisation d'une petite fête.

Il a été décidé qu'un banquet suivi de bal aurait lieu le dimanche 21 décembre prochain. Les jeunes gens présents à cette réunion ont versé immédiatement une cotisation, MM. Pouchie, Raynal et Hubert, ont été désignés pour recevoir les cotisations de tous ceux qui désirent participer au banquet, dont le prix est fixé à 15 francs.

Tous les anciens soldats des classes 1920, 21, 22 et 23, et même plus anciennes, sont invités à se joindre à leurs camarades pour que la fête projetée obtienne le plus grand succès.

Au Palais. — Le tribunal a, dans sa dernière audience, confirmé le man-

trois, dans les heures les plus sombres de notre histoire, le père au front, la mère au cœur, vous avez donné un exemple de courage qu'on n'oublie pas.

Castelfranc. — La semaine dernière M. Magne, boucher à Castelfranc, employant sa boucherie, monté sur une échelle.

Le même accident est arrivé vendredi à la femme de notre ami M. Guérin. Montée sur une chaise pour accrocher un quartier de veau, la chaise glissa et la jeune femme eut le poignet traversé par un crochot d'étal également.

Nos meilleurs souhaits de prompt guérison.

Berganty. Fête patronale. — Les jeunes gens de la commune de Berganty s'apprentent à célébrer leur fête patronale le dimanche 23 courant. Le programme est des mieux composés: jeux et attractions diverses.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers. Le Comité ne répond pas des accidents qui pourront survenir au cours de la fête.

Montcuq

Le 11 novembre. — Ce fut une grande et belle journée pour les Anciens Combattants! Réunis dès le matin pour un service religieux, ils écoutèrent dans un recueillement attentif la lecture des noms de leurs camarades disparus et aussi l'allocation que M. le Curé-Doyen voulut bien leur adresser, toute faite de grave éloquence et d'émotion contenue.

Au sortir de l'église, sous une pluie battante, eut lieu la visite aux cimetières, où, à défaut de Monument, de magnifiques gerbes, furent, d'un geste pieux, déposées au pied des croix.

Et le soir tous ces anciens poilus se retrouvèrent pour une fête intime autour d'une table brillante que l'hôtel du Midi avait savamment dressée à leur intention. Dire qu'on fit honneur au menu succulent, serait superflu. Autant que les vins capiteux, une joie bruyante grisait les convives, et l'enthousiasme grandit quand le sympathique président docteur Butéfi, se leva pour prononcer avec son éloquence habituelle un discours de circonstance: pensée haute dans une forme pure, ce fut surtout une exhortation à l'union; des applaudissements prolongés en soulignèrent la conclusion. Après la lecture d'un ordre du jour, les monologues et les chansons charmèrent longuement l'auditoire et la bonne soirée se termina dans les cafés voisins où les plus jeunes dansèrent.

Fête annuelle bien légitime, journée lourde de souvenirs et chaude d'amitiés, tu fus plus que d'autres, empreinte de mutuelle confiance, d'enthousiasme et de foi! P. S. — A l'issue de la cérémonie un ordre du jour relatif aux pensions, a été adressé à M. le Préfet du Lot par l'intermédiaire de M. le Maire de Montcuq.

Sauzet

Foire. — Notre foire du jeudi 13 a été d'une importance exceptionnelle. Grande animation sur les marchés.

Marché au bétail. — Nombreux animaux de toutes catégories. Bœufs gras, de 190 à 200 francs les 50 kilos; veaux de boucherie, de 4,50 à

Feuilleton du « Journal du Lot » 24

LE CRIME DU DOCTEUR

Par J.-H. ROSNY

de l'Académie Goncourt

DEUXIÈME PARTIE

I

Ce tableau ne lui était pas positivement désagréable. Il sentait seulement qu'une faiblesse organique — celle de la fièvre, un peu de neurasthénie — pourrait en faire une sorte de cauchemar. Aussi, en général, aurait-il préféré qu'il ne lui apparût pas avec cette force.

Quelquefois, il en tirait une satisfaction bizarre. C'était alors le sentiment d'une victoire, dont il se félicitait, puisque personne n'aurait à son bonheur est entre mes mains, songeait-il, et elle est heureuse.

Elle était plus troublée que lui. Elle avait inculqué son culte à son père. Peut-être eût-elle, par sa humilité, fait s'élever la plus grande humiliation avait été infligée à Dufrené. Mais elle voyait Guy si simplement cordial, l'air d'un peu d'un maître, et si absolument éblouissant dans son factotum, qu'elle en éprouvait un ravissement continu.

— Eh bien ! fit doucement le médecin, on me dit que vous ne dormez pas. Pourquoi ?

Elle sourit, en rougissant un peu, et son émotion lui donna un éclat plus vif. Il la considéra avec une admiration franche, sans arrière-pensée, puis il lui tâta le pouls et l'auscultait.

— Est-ce que vous travaillez beaucoup, demanda-t-il, avant d'aller vous coucher ?

— Non, répondit-elle, c'est défendu. Je lis.

— Votre insomnie vient-elle d'une difficulté de vous endormir, ou bien vous éveillez-vous ?

— J'ai de la peine à m'endormir, et le matin, je m'éveille difficilement.

— Réveillez-vous beaucoup ?

— Pas trop. Le plus souvent j'ai un réveil en sursaut, avant d'être complètement endormie.

— Des cauchemars ?

— Non... ou du moins, rarement.

— Ne lisez plus du tout... buvez très peu à votre dernier repas... fit Guy en souriant.

Il lui serra la main, et Dufrené le conduisit chez Mme Montaux. Le factotum revint deux minutes plus tard, au moment où le médecin se levait pour sortir.

— Eh bien, monsieur ?

— Elle a seize ans, mon ami. C'est toute sa maladie. Une très petite

crise, qui passera vite, car cette enfant a une constitution merveilleuse... Elle n'a jamais été malade, fit Dufrené. C'est même pour cela que j'étais un peu inquiet... Alors, il n'y aura aucun traitement à suivre ?

— Aucun. A son âge, c'est généralement l'anémie qu'il faut combattre. Elle n'a pas d'anémie. Il n'y a qu'à laisser faire la nature.

Il ajouta, d'un air méditatif : — Il ne sera peut-être pas inutile de la marier jeune.

— Croyez-vous ? s'écria Dufrené, consterné.

— On dirait que cela vous fait peur, dit Herbeline en riant.

— Cela m'épouvante ! fit l'intendant. Le mariage est quelque chose de si téméraire... et de si définitif ! Quand cela ne réussit pas, c'est une première étape vers la mort. Pour une fille, il est charmant de l'espérer... mais bien triste d'y être ! Et puis, monsieur, n'est-ce pas accepter, pour les autres, cette terrible aventure que nous n'avons pas eu à accepter pour nous-mêmes ?

— Vous êtes donc pessimiste ?

— Je ne le suis pas pour moi-même... Vraiment, peut-on ne pas l'être pour les siens ? Je comprends encore qu'on marche au feu... mais l'idée qu'on créera des êtres pour marcher au feu !

— Alors, votre rêve pour Marguerite ?

— Eh ! monsieur, qu'elle vive encore quatre ou cinq ans sans être

pour rien dans le mal du monde... Guy serra la main à son factotum et sortit. En route, il continuait à songer aux Dufrené. Il visita des diabétiques, des névropathes, des cardiaques, un goutteux. Il pensait, devant ces misérables créatures, à l'extraordinaire audace qu'il faudrait pour accepter la vie, si le choix était possible. Être ces chairs blettes, ces cerveaux misérables, ces cours ébauffants et ces nerfs tordus ! Être cette inquiétude, cette terreur ou ce supplice !... Cet homme de peu de compassion désirait véritablement que celle qu'il avait dévoué ne procédât pas de malades.

Il rentra chez lui, plein de cette idée et, trouvant Marguerite avec Mme Montaux et Madeleine, il lui sembla qu'elle était un peu pâle. Ce la le mécontenta. Il resta quelques minutes pensif, il dit à sa belle-mère : — Est-ce que vous ne le voudriez pas avec vous, aux Aulnettes ? Je pense que cela suffirait pour le rétablir complètement.

— J'en serai ravie ! s'écria la vieille dame.

Tous quatre se regardèrent en souriant. Ainsi des familles souriaient, à St-Pierre, quelques minutes avant que la pluie de feu dévora toute la ville.

II

C'était de grand matin. La voilure de la nuit était encore sur les

végétaux. Ils s'étiraient, tout humides, au grand soleil ; on les sentait en quelque sorte se déplier et croître, une vie rapide et versicolore empaisait les conques, les cloches, les cratères, les coquilles des fleurs — et l'eau prise aux ténèbres imbibait les feuilles, les brins d'herbe, les calices, repétrissant rapidement toutes ces formes fraîches. Guy, très matinal à la campagne, se dirigeait vers la rivière. Une vapeur légère flottait encore. Elle se dissipait aux souffles courts de l'air. Elle s'accrochait en voiles de tulle, en charpies, en haillons de batiste, aux grandes flèches des peupliers, aux saules de Babylone, aux trembles, — et la rivière, à mesure, devenait plus brillante, repercutait mieux la soie et le cristal du ciel, les rives tournantes et les îlots. Cette heure était mystérieuse. Elle semblait pleine de promesses ardentes, de liberté, de fécondité, redoutable aussi, presque menaçante. Guy, ayant traversé le parc, puis une grande prairie, se trouva dans une anse, à l'ombre, devant une de ces eaux à peine frémissantes où la rivière se fait étang. Les plantes y foisonnaient, odorantes et sauvages. On y sentait je ne sais quel travail prodigieux, tout l'infini que tissent les racines et les tiges, les feuillages et les corolles, tout ce que leurs formes ont coûté d'énergie créatrice à l'amont des âges. Un martin-pêcheur, bête de cachemires et de bijoux, passait de l'ombre au soleil ; un merle

sifflait, invisible ; un rat d'eau filait silencieusement sur la berge d'une file ; et partout s'élevaient ces petites œuvres ciselées, émailées, gaufrées, ces émeraudes vêtues de dentelles, ces saphirs parés d'or, ces perles supportées par des toiles d'argent, ces rubis encapuchonnés de satin, ces gouttes de cuivre, de bronze, de cristal, d'améthyste, ces traits de feu, ces corpuscules d'arc-en-ciel, ces petits nuages fulgurants que sont les insectes.

Guy n'était pas extrêmement sensible à la poésie des choses. Une bête charmante le faisait penser à la chasse, une nappe d'eau lui donnait envie de s'y baigner ou d'y lancer une voile. Il goûta cependant une minute de puissance occulte et d'indéfinissable joie. L'œil fixé sur l'eau claire, où fuyaient des corps agiles de poissons, il se sentit dans toute la chair un équilibre, une perfection de santé qui s'harmonisait profondément avec le frisson des peupliers, le clapotement léger du flot et la senteur enivrante des végétaux. Mais, bientôt, il eut cette impression de vide qui suit les minutes parfaites. Il voulut obscurément quelque chose d'autre que tout ce qu'il possédait et avait possédé auparavant. C'est la loi profonde de l'être. Une inquiétude de conquérant suit impitoyablement la constatation du bonheur et de la force.

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Table of stock market data including Cours comparatifs de la Semaine, Fonds d'Etat, Crédit National, and Ville de Paris.

Table of railway fares (Chemins de fer) for various routes and classes.

Bibliographie

Un beau livre : L'ALMANACH DU COMBATTANT 1925. Article describing the book's content and availability.

delà la frontière ce que les autres combattants ont pensé des événements de la grande guerre. C'est ainsi qu'il nous donne le récit du poète allemand Fritz von Unruh qui combattit à Verdun.

L'OPINION

Journal de la Semaine. Sommaire du N° 75 (Nouvelle série). Editorial: La leçon de Rodez. Ce qu'on dit: Le nouveau cabinet Baldwin.

Le Salon d'Automne. Sculpture et gravure. Les sports: Marcel Berger: Hyland. — Nouvelle: Une belle pêche, par Frederick William Wallace.

LES ANNALES. Les deux discours académiques de MM. Brioux et Julian paraissent aujourd'hui dans les Annales.

Chemins de fer de Paris à Orléans

Relations rapides et directes entre Paris-Quai d'Orsay, Port-Vendres et l'Algérie, Barcelone et l'Espagne. Depuis le 1er juin 1924, des relations rapides avec Wagon-Lits et voitures directes sont établies entre Paris, Port-Vendres et Barcelone.

c) Pour Porto-São Bento, via Barca d'Alba. Durée de validité des billets simples, 9 jours; des billets d'aller et retour individuels, 45 jours.

ANDRÉ BODET. Courtier en noix. 9, rue Bancheau, TOURS (I.-et-L.). Tél.: 15-87. Spécialité noix de cassage.

LA PHOSPHODE GARNAL. remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodolanniques phosphatées. Pour la guérison des: ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES, Malades, Grippés et Convalescents.

SERVICE D'HIVER 1924-25

De Paris à Toulouse par Cahors. Table of train schedules and fares for routes including Paris, Cahors, and Toulouse.

De Toulouse à Paris par Cahors. Table of train schedules and fares for routes including Toulouse, Cahors, and Paris.

De Cahors à Libos, De Libos à Cahors, De Cahors à Capdenac, De Capdenac à Cahors. Table of train schedules and fares for local routes in the Cahors region.